

TABLE DES MATIERES

A. DISPOSITIONS LEGALES

	Pages jaunes
1. Loi du 29 mars 1976 relative aux prestations familiales des travailleurs indépendants	F.1
2. A.R. n° 37 du 30 mars 1982 portant diminution temporaire des allocations familiales pour travailleurs indépendants d'un montant mensuel forfaitaire par attributaire	F.6
3. A.R. n° 159 du 30 décembre 1982 portant diminution des allocations familiales pour travailleurs indépendants	F.10
4. A.R. n° 217 du 7 novembre 1983 portant diminution des allocations familiales pour travailleurs indépendants se rapportant à l'année 1984	F.14
5. A.R. n° 291 du 31 mars 1984 portant diminution des allocations familiales pour travailleurs indépendants	F.18

B. DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

	Pages roses
1. A.R. du 8 avril 1976 établissant le régime des prestations familiales en faveur des travailleurs indépendants	F.34
2. A.R. du 27 avril 1976 complétant l'arrêté royal du 8 avril 1976 établissant le régime des prestations familiales en faveur des travailleurs indépendants	F.67
3. A.M. du 29 septembre 1980 pris en exécution de l'article 27 de l'arrêté royal du 8 avril 1976 établissant le régime des prestations familiales en faveur des travailleurs indépendants	F.86
4. A.R. du 25 avril 1984 portant non application, à certaines prestations du régime d'allocations familiales en faveur des travailleurs indépendants, de l'arrêté royal n° 281 du 31 mars 1984 portant certaines modifications temporaires au régime de liaison à l'indice des prix à la consommation du Royaume de certaines prestations de sécurité sociale et dépenses du secteur public et accordant une prime de rattrapage à certains bénéficiaires de prestations sociales	F.88
5. A.R. du 11 juillet 1984 pris en exécution de l'article 5 de l'arrêté royal n° 37 du 30 mars 1982, portant diminution temporaire des allocations familiales pour travailleurs indépendants d'un montant mensuel forfaitaire par attributaire	F.90
6. A.R. du 17 juillet 1984 portant exécution des articles 17, 19 et 20, § 1er, de l'arrêté royal du 8 avril 1976 établissant le régime des prestations familiales en faveur des travailleurs indépendants	F.93
7. A.R. du 28 décembre 1984 fixant les modalités pour l'octroi de l'allocation retenue conformément à l'arrêté royal n° 159 du 30 décembre 1982 portant diminution des allocations familiales pour travailleurs indépendants	F.97
8. A.M. du 2 août 1985 pris en exécution de l'article 34 de l'arrêté royal du 8 avril 1976 établissant le régime des prestations familiales en faveur des travailleurs indépendants	F.100

9. **A.R. du 13 janvier 1986** fixant les modalités pour l'octroi de l'allocation retenue conformément à l'arrêté royal n° 217 du 7 novembre 1983 portant diminution des allocations familiales pour travailleurs indépendants se rapportant à l'année 1984 F.104
10. **A.R. du 24 décembre 1986** fixant les modalités pour l'octroi de l'allocation retenue conformément à l'arrêté royal n° 291 du 31 mars 1984 portant diminution des allocations familiales pour travailleurs indépendants F.107
11. **A.R. du 10 avril 1987** modifiant l'arrêté royal du 8 avril 1976 établissant le régime des prestations familiales en faveur des travailleurs indépendants F.110
12. **A.R. du 5 novembre 1987** modifiant l'arrêté royal du 8 avril 1976 établissant le régime des prestations familiales en faveur des travailleurs indépendants F.112
13. **A.R. du 10 décembre 1987** fixant les modalités pour l'octroi de l'allocation retenue conformément à l'arrêté royal n° 291 du 31 mars 1984 portant diminution des allocations familiales pour travailleurs indépendants F.117
14. **A.R. du 14 novembre 1988** fixant les modalités pour l'octroi de l'allocation retenue conformément à l'arrêté royal n° 291 du 31 mars 1984 portant diminution des allocations familiales pour travailleurs indépendants F.120
15. **A.R. du 19 février 1990** fixant les modalités pour l'octroi de l'allocation retenue conformément à l'arrêté royal n° 291 du 31 mars 1984 portant diminution des allocations familiales pour travailleurs indépendants F.123
16. **A.R. du 21 février 1991** portant exécution de l'article 34, § 4, de l'arrêté royal du 8 avril 1976 établissant le régime des prestations familiales en faveur des travailleurs indépendants F.126
17. **A.R. du 21 février 1991** modifiant certaines dispositions relatives au régime des prestations familiales en faveur des travailleurs indépendants F.132

18. **A.R. du 14 février 1991** fixant les modalités pour l'octroi de l'allocation retenue conformément à l'arrêté royal n° 291 du 31 mars 1984 portant diminution des allocations familiales pour travailleurs indépendants F.134
19. **A.R. du 28 août 1991** portant exécution des articles 20, §§ 2 et 3, 26 et 35 de l'arrêté royal du 8 avril 1976 établissant le régime des prestations familiales en faveur des travailleurs indépendants, et de l'article 23 de l'arrêté royal du 21 février 1991 modifiant certaines dispositions relatives au régime des prestations familiales en faveur des travailleurs indépendants F.137
20. **A.R. du 20 janvier 1992** fixant les modalités pour l'octroi de l'allocation retenue conformément à l'arrêté royal n° 291 du 31 mars 1984 portant diminution des allocations familiales pour travailleurs indépendants F.142
21. **A.R. du 1er mars 1994** fixant les modalités pour l'octroi de l'allocation retenue conformément à l'arrêté royal n° 291 du 31 mars 1984 portant diminution des allocations familiales pour travailleurs indépendants F.145
22. **A.R. du 14 novembre 2003** fixant le tarif des honoraires et frais dus aux experts désignés par les juridictions du travail dans le cadre d'expertises médicales concernant les litiges relatifs aux allocations aux handicapés, aux prestations familiales pour travailleurs salariés et travailleurs indépendants, à l'assurance chômage et au régime d'assurance obligatoire soins de santé et indemnités F.148
23. **A.R. du 25 janvier 2004** portant exécution des articles 20, 26, et 35, § 2, de l'arrêté royal du 8 avril 1976 établissant le régime des prestations familiales en faveur des travailleurs indépendants F.151
24. **A.R. du 19 juillet 2005** portant exécution des articles 17, 19 et 20, § 1er, de l'arrêté royal du 8 avril 1976 établissant le régime des prestations familiales en faveur des travailleurs indépendants F.159